cette initiative serait essentiellement provinciale et ne relève pas de nous, mais nous la suivons.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN DÉPOTOIR DE TORONTO DANS LE NORD DE L'ONTARIO—LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE PROVINCE

- M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Une question supplémentaire, s'adressant au premier ministre. Envisagerait-il une proposition, présentée par des représentants respectables du Nord de l'Ontario, d'entretiens visant la création d'une nouvelle province afin que nous puissions devenir autre chose que le déversoir des ordures su Sud de l'Ontario?
- M. S. Perry Ryan (Spadina): J'ai une question supplémentaire pour le secrétaire parlementaire. Comme une bonne partie de ces matériaux proviennent à l'origine du Nord de l'Ontario, sous forme de pâtes, de papier et de minerai, je me demande si le gouvernement n'envisagerait pas d'appuyer la proposition?
- M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'honorable représentant de Prince Edward-Hastings a la parole.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXTRADITION DE HAL BANKS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Maintenant que le gouvernement a demandé à Cuba l'extradition du pirate qui a fait mainmise sur l'avion il y a quelques jours, entend-il aussi demander aux États-Unis l'extradition de Hal Banks qui, avant de se réfugier dans ce pays, a commis des crimes beaucoup plus graves et qui justifient davantage l'extradition? Pourrions-nous obtenir une réponse?

Vu l'absence de réponse, monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Justice? Pourrait-il donner à la Chambre une bonne raison pour laquelle M. Hal Banks ne devrait pas être livré au Canada?

M. Bell: Double risque, Turner!

L'hon. John N. Turner (ministre de lα Justice): C'est exact. L'avocat des États-Unis avait avisé le procureur général de l'Ontario ainsi que le procureur général du Canada que tous les recours étaient épuisés contre M. Banks. C'est ce qui avait été dit à la Chambre il y a deux ans.

L'hon. M. Hees: Et le gouvernement canadien en avait ainsi avisé le gouvernement américain parce que vous ne vouliez pas—et vous le savez bien—qu'il vienne ici tout raconter. Vous savez ce qu'il dirait s'il venait ici.

L'hon. M. Marchand: Que dirait-il?

L'hon. M. Turner: George, pourquoi ne vous extradezvous pas vous-même?

LA SANTÉ

LES CIGARETTES—LE PROJET DE MISE EN GARDE DES FABRICANTS

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il nous dire maintenant si l'industrie de la cigarette tient sa promesse d'accompagner ses produits d'une mise en garde sur leur nocivité à compter de 1972?

Une voix: Le Feuilleton.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, si j'ai bien saisi la question du député, je crois que les fabricants de cigarettes ont l'intention de mettre sur leurs produits une mise en garde le plus tôt possible.

Une voix: Le Feuilleton.

M. l'Orαteur: A l'ordre, je vous prie. La parole est au député d'Oxford.

LES SUBVENTIONS À LA RECHERCHE SUR LE CANCER— DEMANDE DE MISE AU POINT

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a maintenant décidé de rétablir les subventions à la recherche sur le cancer?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Comme je l'ai signalé, nous examinons actuellement la situation, monsieur l'Orateur, pour vérifier si l'aide nécessaire sera accordée à la société de recherche sur le cancer par l'intermédiaire du Conseil de recherches médicales ou de notre ministère. Nous sommes très bien disposés à cet égard.

M. Nesbitt: Une question supplémentaire. Comme la question soulève un vif intérêt, le ministre ferait-il une déclaration à l'appel des motions à la première occasion pour expliquer en détail ce qu'il entend faire?

L'hon. M. Munro: J'examinerai de nouveau la situation et je verrai où en sont les choses aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Je renseignerai la Chambre avec plaisir mais je doute fort qu'il me faille le faire à l'appel des motions.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps va nous manquer. La présidence devrait peut-être maintenant accorder la parole au député de Simcoe-Nord.

LA PÉNURIE DE MÉDECINS—LA QUESTION DES COURS PERMANENTS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné le besoin de plus en plus urgent de médecins, l'absence critique de soins médicaux essentiels dans certaines régions et le fait que le premier ministre s'est prononcé en faveur d'utiliser les universités douze mois par année au lieu de l'année universitaire actuelle, le ministre rencontrera-t-il ses homologues provinciaux pour convenir d'un programme d'études médicales réparties en semestres pendant toute l'année civile au lieu de suivre l'année universitaire actuelle?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit au